

Mairie de SOUILHANELS

1, Rue de l'autan

11400 SOUILHANELS

Tél : 04.68.60.03.92

Fax : 04.68.60.05.63

Commune-de-souilhanel@orange.fr

ATTESTATION DE REJET

Je soussigné, Etienne CRESPIY, Maire de SOUILHANELS, autorise le propriétaire de la parcelle ZB N° 274 et ZB N°275, située 627, Route du Pastel, Lotissement «Lavail » -Lot N°2- 11400 SOUILHANELS, Monsieur Jean-pascal CASANOVA et Mme Blandine CASANOVA à rejeter les effluents propres de sa micro-station dans le fossé communal.

Cette autorisation n'est valable que pour des rejets propres, dans le cas de non-respect de ces conditions, le propriétaire se verra retirer cette autorisation et devra s'acquitter d'une amende pour non- respect de l'environnement.

Fait à Souilhanel, le 28 août 2018,

Le Maire

Etienne CRESPIY

